

CDG, le 07 décembre 2018

M. Augustin DE ROMANET
Président Directeur Général
Siège social du Groupe ADP
Zone Roissypole
Aéroport Paris – Charles de Gaulle

Réf. : 18/RY/47
Objet : Préavis de grève

Monsieur le Président Directeur Général,

En application des articles L. 2512-1 et suivants du Code de Travail, nous vous informons du dépôt d'un préavis de grève concernant les salariés d'Aéroports de Paris pour **le 14 décembre 2018 à partir de 11h00 et jusqu'au 15 décembre 2018 à 07h00.**

Les revendications sont les suivantes :

- 1) Retrait de la privatisation d'Aéroports de Paris de la loi PACTE
- 2) Maintien et développement des services publics des transports
- 3) Augmentation générale des salaires avec prise en compte de l'inflation
- 4) Embauches pour faire face à l'accroissement de l'activité, assurer le développement des compétences, le maintien du savoir-faire et améliorer les conditions de travail

Veuillez agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Daniel BERTONE
Délégué syndical CGT



Copies : DRHR
Inspection du Travail
Organisations Syndicales